

Habitat Senior Services®

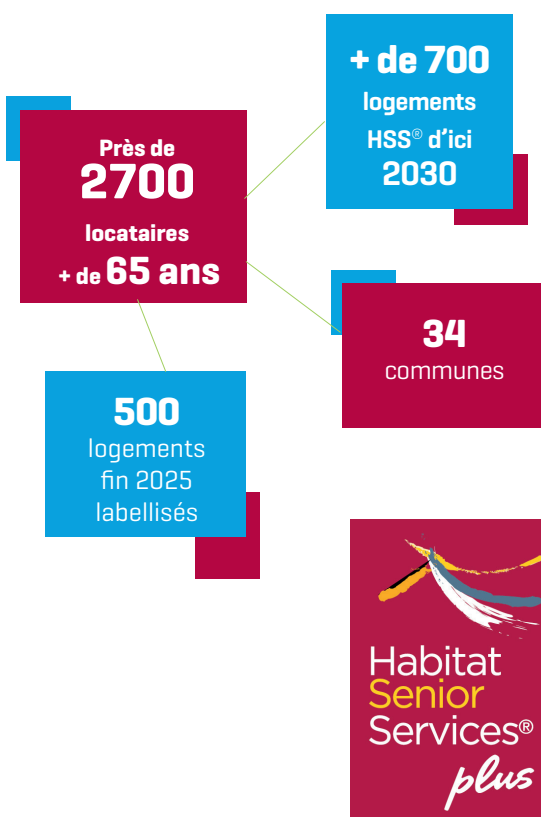
→ Un label exigeant, une expertise reconnue



Pour favoriser le bien vivre à domicile de ses locataires seniors, le bailleur Habitat de la Vienne a choisi de répondre aux exigences du label, créé par l'association DELPHIS, pour adapter une partie de leurs logements aux attentes et aux besoins des locataires. Ce label participe pleinement à la politique de prévention de la dépendance lancée par les pouvoirs publics en proposant des logements accessibles et adaptés, ainsi que des services spécifiques pour les seniors.

Habitat de la Vienne a été labellisé en juin 2016 en obtenant la plus haute distinction (mention Excellence) suite à un audit externe réalisé par le cabinet de certification SGS, organisme certificateur indépendant, devenant ainsi le 1^{er} OPH à atteindre ce niveau en France. Cette labellisation a été renouvelée (toujours avec le niveau « Excellence ») lors d'un nouvel audit réalisé en juin 2019. Après validation d'une stratégie HSS® communes aux 2 organismes, Habitat de la Vienne et La Coop Charente Maritime Habitat sont labellisés lors d'un nouvel audit en juin 2025, toujours à la mention Excellence.

→ Chiffres clés



Labellisé **2025**
EXCELLENCE

DELPHIS

un pôle de R&D pour l'habitat

Créée en 1989, l'association DELPHIS regroupe des entreprises sociales de l'habitat gérant plus de 280 000 logements sociaux collectifs et individuels. Pôle de Recherche & Développement pour l'habitat social, sa mission est de développer des outils innovants au service des bailleurs sociaux.

DELPHIS bénéficie pour ses projets du soutien actif de nombreuses institutions professionnelles et publiques, nationales et internationales.

En 2019, 40 bailleurs sociaux sont licenciés HSS® et près de 5 000 logements HSS® sont en service à la plus grande satisfaction de leurs locataires. De nombreux bailleurs sociaux, collectivités locales et établissements publics s'intéressent au label.

DELPHIS
HABITAT & INNOVATION

HABITAT DE LA VIENNE ET SAMV

UN PARTENARIAT INNOVANT POUR GARANTIR LA MOBILITÉ VERTICALE DES LOCATAIRES



INVITATION

Démo Vertimove – Première en Poitou-Charentes

Mardi 2 décembre – 10h
Résidence Tivoli
42 Chemin Vert de Piétard
86100 Châtelleraut



Un partenariat inédit une première en Poitou-Charentes



Pascal Aveline
Directeur Général

Notre objectif est clair : garantir à nos locataires une accessibilité au logement en toutes circonstances, même lorsque l'ascenseur est indisponible.

Pour les personnes âgées ou en situation de handicap, un arrêt d'ascenseur peut rapidement devenir un facteur d'isolement ou de perte d'autonomie. Avec le dispositif Vertimove et l'accompagnement des assistants formés de SAMV, nous apportons une réponse concrète et humaine à ces situations.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de notre engagement en faveur du vieillissement serein et du maintien à domicile, notamment à travers le label Habitat Senior Services® – Plus, mention Excellence. Nous voulons être un acteur utile, innovant et attentif aux besoins des plus fragiles.

En devenant pionniers sur notre territoire, nous affirmons notre volonté d'innover pour rendre l'habitat plus inclusif et plus accessible pour tous.

Démo Vertimove – Mardi 2 décembre à 10h Résidence Tivoli à Châtellerault



Habitat de la Vienne déploie **un nouveau service d'assistance à la mobilité verticale, en partenariat avec l'entreprise SAMV**, spécialiste national de l'accompagnement des personnes à mobilité réduite.

Ce dispositif, destiné à **garantir l'accessibilité des logements en cas d'arrêt d'ascenseur** (panne, maintenance, travaux...), constitue une première en Poitou-Charentes.

Grâce à la technologie Vertimove et à l'intervention d'assistants spécialement formés, les locataires concernés — personnes âgées, handicapées ou temporairement immobilisées — **pourront franchir les escaliers de leur immeuble en toute sécurité**, tout en préservant leur dignité et leur autonomie.

Avec cette initiative, **Habitat de la Vienne confirme son rôle d'acteur engagé en faveur de l'inclusion, du maintien à domicile et de l'accompagnement des publics les plus fragiles.**

SAMV, une entreprise au service de la mobilité verticale

Fondée en 2021 par **Fouad Ben Ahmed**, SAMV répond aux besoins de déplacement vertical pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, leur permettant un accès constant à leur domicile, même en cas de panne ou de rénovation d'ascenseurs. SAMV propose des solutions humaines et innovantes pour prévenir l'isolement et garantir une autonomie à chacun.

→ SAMV est une entreprise d'innovation sociale, née en 2021, spécialisée dans le déplacement de personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite.

→ SAMV, au moyen d'un monte escaliers (mobilité verticale), permet aux personnes de pouvoir sortir sans contrainte face à l'absence, la panne ou la rénovation des ascenseurs.

→ SAMV propose également le portage des courses, la descente des déchets ménagers, la distribution de packs d'eau ainsi que la promenade d'animaux domestiques et permet à tous de vivre sereinement dans leurs habitations.

La liberté de pouvoir sortir de chez soi est essentielle à un bon équilibre dans la vie quotidienne, pour se soigner, s'alimenter, se rendre au travail ou encore pour ses loisirs.

Mot du fondateur

”

Ce n'est pas parce qu'un besoin n'est pas exprimé, qu'il n'existe pas.

Fouad Ben Ahmed



Comment le projet est-il né ?

Fouad Ben Ahmed, co-fondateur du collectif Plus Sans Ascenseurs, a grandi en Seine-Saint-Denis, au plus près des problématiques sociales, et a été confronté aux conséquences des pannes d'ascenseurs dans les immeubles.

Conscient de l'exclusion sociale des personnes en situation de mobilité réduite, il a fondé SAMV pour offrir des solutions concrètes de mobilité verticale, garantissant ainsi une liberté essentielle à la qualité de vie.

